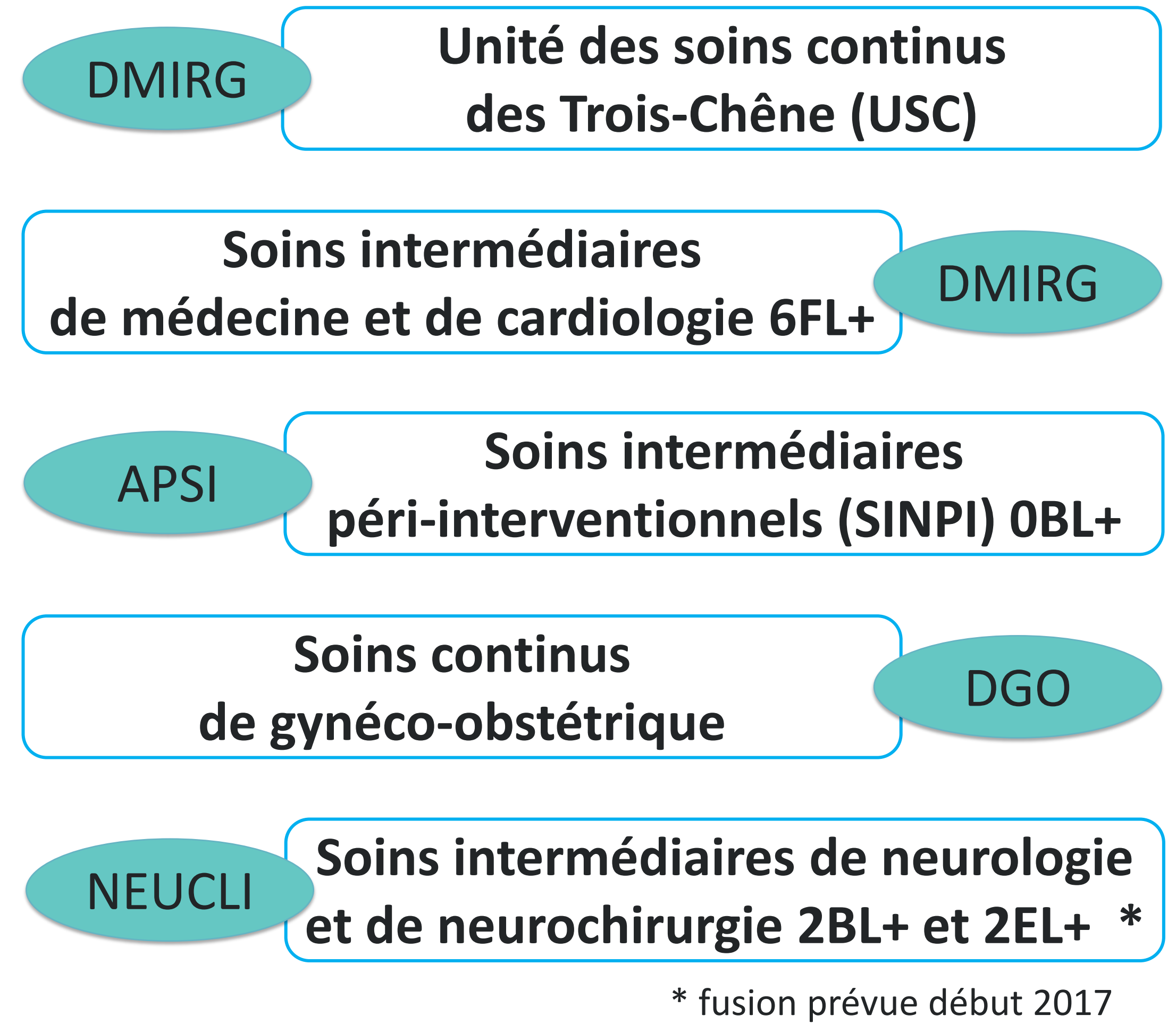


Standards minimaux de soins infirmiers en soins intermédiaires

Groupe de travail : Sylviane Cante, IRU, DMIRG ; Isabelle Eragne, IRU, DGO ; Ghislaine Jourdan, IRU, NEUCL ; Virginie Millart, IRU, APSI ; Sébastien Savornin, IARS, DMIRG ; Mélanie Verdon, ISC (coordination), DS.

INTRODUCTION

En Suisse, les sociétés savantes médicales se sont positionnées sur les normes organisationnelles et structurelles permettant la reconnaissance des unités de soins intermédiaires. Leurs travaux ont abouti aux directives suisses de reconnaissance, entrées en vigueur début 2014¹. Aux HUG, six unités de soins intermédiaires existent, rattachées à quatre départements. Un référentiel de compétences pour la formation en soins intermédiaires a été rédigé en 2015². Cependant en clinique, il persiste une grande disparité dans les pratiques de soins infirmiers. Afin d'assurer la qualité des soins et la sécurité des patients, la Direction des Soins a souhaité la création de standards minimaux.



OBJECTIF

L'objectif était d'élaborer des standards minimaux (ou normes minimales) de soins infirmiers à l'interface patients dans les unités de soins intermédiaires des HUG, c'est-à-dire le seuil minimal en dessous duquel il n'est pas possible d'assurer des soins adéquats et la sécurité des patients. Ces standards devaient être rendus sous forme synthétique dans un délai de quatre mois.

METHODE

Le groupe de travail était formé de cinq cadres infirmiers, provenant des six unités de soins intermédiaires. Une revue de la pratique actuelle, des documents disponibles à l'interne, de règlements existants, de la littérature, ainsi que des entretiens ont été réalisés.

RESULTATS

Les présents standards ont été rédigés durant quatre séances groupales. Les sept axes prioritaires ci-dessous ont été identifiés et développés. Pour chacun des thèmes, les activités infirmières ont été détaillées.



CONCLUSION ET PERSPECTIVES

Les standards ont été approuvés par la Direction des Soins et les Responsables des Soins dans leur séance de septembre 2016. Il appartient maintenant à chacune des hiérarchies de mettre en place les conditions-cadres permettant le déploiement des standards, en concertation et collaboration avec les différents partenaires.

Les standards se trouvent sur le site de la Direction des Soins : <http://www.intrahug.ch/referentiel/directives-et-recommandations>

- SSMI, Groupe de travail multidisciplinaire. Directives suisses pour la reconnaissance des Unités de Soins Intermédiaires. 2013; www.sgar-ssar.ch
- Roulin MJ. Référentiel de compétences pour l'approfondissement en soins infirmiers dans le domaine des soins intermédiaires; HUG, 2015.